

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

Délibération
n° 2016.03.129

**Education à
l'environnement :
convention de
partenariat
concernant les visites
de l'UIOM et de la
Déchèterie de La
Couronne
GrandAngoulême/
Novergie/Charente
Nature - Année 2016**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Gérard BRUNETEAU, Xavier BONNEFONT, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.129**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
POLITIQUE DE VALORISATION DES DÉCHETS

Rapporteur : Monsieur ETIENNE

**EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT : CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT
LES VISITES DE L'UIOM ET DE LA DECHETERIE DE LA COURONNE
GRANDANGOULEME/NOVERGIE/CHARENTE NATURE - ANNEE 2016**

Dans le cadre de sa politique environnementale, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême est partenaire, depuis 1997, de l'Inspection Académique de la Charente et de l'association Charente Nature, dans la mise en place et le développement d'un programme pédagogique sur le thème des déchets (programme « *Rouletaboule* » depuis 1997), en direction des écoles primaires et de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de l'agglomération. Ce programme s'appuie sur une pédagogie de projet concernant plusieurs phases dont l'une concerne la visite de sites de traitements de déchets : l'usine d'incinération et la déchèterie de La Couronne.

L'objectif de ces visites est de permettre au jeune public, travaillant sur le thème des déchets, de découvrir le fonctionnement d'équipements techniques intervenant dans la gestion globale des déchets sur le territoire de GrandAngoulême. Les visites s'appuient sur des éléments à la fois techniques et pédagogiques.

Cette « immersion » du jeune public permet une prise en compte effective de l'impact de chacun sur son environnement et s'accompagne d'une réflexion globale sur le champ des possibles pour améliorer son environnement.

Depuis 2010, les visites sur le site de La Couronne (UIOM/Déchetterie de La Couronne) concernant le public jeune (scolaires et hors scolaires) ont été confiées à Charente Nature. Une convention co-élaborée par GrandAngoulême, Novergie et Charente Nature précise les éléments à prendre en considération dans le cadre des visites sur sites.

La convention prévoit également que Charente Nature pourra solliciter le versement d'une subvention de 3 102,50 euros correspondant aux visites.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 2 février 2016,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 17 février 2016,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de partenariat relative à la réalisation par Charente Nature des visites de l'UIOM et de la déchèterie de La Couronne, pour l'année 2016.

D'ATTRIBUER une subvention de 3 102,50 € à l'association Charente Nature.

D'INSCRIRE la dépense sur le budget annexe déchets ménagers – article 6574 – rubrique 812.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer ladite convention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 31 mars 2016	<u>Affiché le :</u> 31 mars 2016